



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 11.12.2018

Numéro de publication: HR01-1004518103

Canton: VS

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Lextrad Sàrl, Sion

Lextrad Sàrl Rue Chanoine Berchtold 24

1950 Sion

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE165732712

Siège: Sion

Objectif

L'assistance et les conseils en matière juridique et commerciale, les conseils en matière de gestion d'entreprises et de sociétés, les services de traductions de tout genre, notamment dans le domaine juridique, ainsi que tous autres services en relation avec ce but

Registre journalier no 3052 du 06.12.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Valais Central

Révision:

Renonciation à la révision

Lextrad Sàrl, à Sion, CHE-165.732.712, c/o Philipp Ganzoni, Rue Chanoine Berchtold 24, 1950 Sion, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 05.12.2018. But: L'assistance et les conseils en matière juridique et commerciale, les conseils en matière de gestion d'entreprises et de sociétés, les services de traductions de tout genre, notamment dans le domaine juridique, ainsi que tous autres services en relation avec ce but. Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: convocation à l'assemblée générale par avis inséré dans la FOSC ou par courriel et toute autre communication par écrit ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Ganzoni, Philipp, de Celerina/Schlarigna, à Sion, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 200 parts sociales de CHF 100.00. Selon déclaration du 05.12.2018, il est renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.